

# Cas-type S3

## SPÉCIALISÉ INTENSIF - Grand troupeau

2 personnes - 105 ha - 950 brebis - Productivité 1,4 - 11 brebis/ha SFP

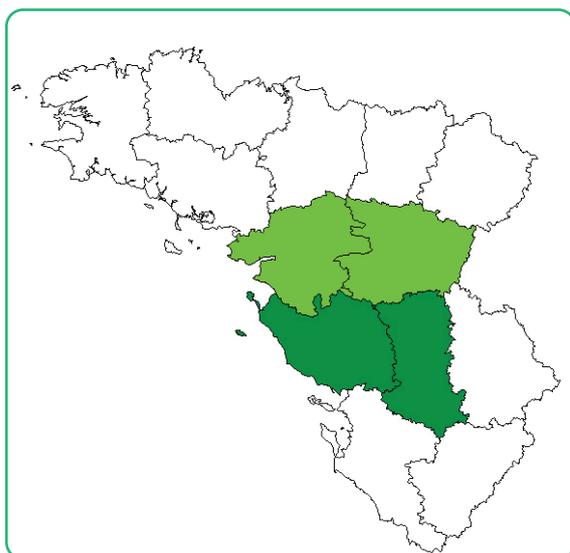
75 % des lactations et 100 % de l'engraissement des agneaux en bergerie, 30 % de maïs ensilage dans les fourrages stockés, céréales autoconsommées et achat de complémentaire azoté pour les agneaux



Ce système concerne d'abord la Gâtine et le Bocage des Deux-Sèvres ainsi que certains secteurs des Pays-de-la-Loire, les élevages ont conservé leur logique intensive, dans un cadre sociétaire permettant de gérer des grands troupeaux.



### PRÉSENTATION DU SYSTÈME



#### Atouts :

- combinaison d'une bonne productivité et des caractères bouchers des races herbagères.
- Bonne autonomie alimentaire grâce au maïs ensilage et aux céréales autoconsommées.
- Souplesse de l'organisation du travail grâce au cadre sociétaire.

#### Contraintes :

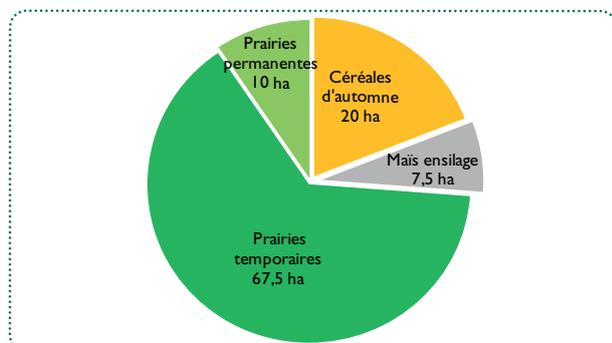
- Maîtriser l'intensification d'un grand troupeau, en terme de performances et de contrôle des charges.
- Risques liés à la spécialisation sur une production.



Poitou-Charentes, Pays-de-la-Loire, Bretagne

## GESTION DES SURFACES

### Assolement



- Toutes les prairies fauchées sont déprimées.
- Des brebis peuvent être maintenues en bergerie au printemps, la priorité étant donnée à la constitution des stocks.
- Les repousses d'ensilage disponibles au pâturage sont destinées prioritairement aux allaitantes ou aux agnelles de renouvellement.
- Les brebis agnelant en contre-saison sont remises à l'herbe après sevrage, sauf le lot accéléré.
- Les brebis agnelant en saison sont rentrées en bergerie début décembre.

### La récolte

	ha	Rendement/ha	Quantité
Ensilage de maïs	7,5	10 tMS	75 tMS
Ensilage d'herbe	12,5	4 tMS	50 tMS
Foin	40	3,2 tMS	127 tMS
<b>Total</b>			<b>252 tMS</b>

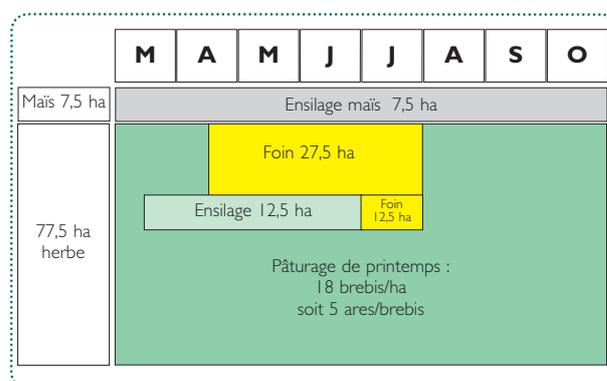
### Surface labourée

Surface labourée 45 ha
- 18 ha de prairies (durée 4 ans)
- 7,5 ha de maïs
- 20 ha de céréales

- 20 ha de prairies reçoivent 15 tonnes/ha de fumier.
- 20 tonnes de marne sont apportées sur une partie des prairies ou avant une culture de céréales.



### > L'utilisation des surfaces fourragères



### La fertilisation

(unité/ha)	N	P	K
Ensilage	120	0	0
Foin	70	0	0
Pâturage	30	0	0
Maïs	18	46	0
Moyenne SFP	55	4	0
Céréale	100	0	0
Moyenne SAU	64	4	0

### Le Bilan des minéraux

#### > Bilan apparent hors fixation symbiotique (kg/ha SAU)

	N	P	K
Solde	73	7	3



## FONCTIONNEMENT DU TROUPEAU

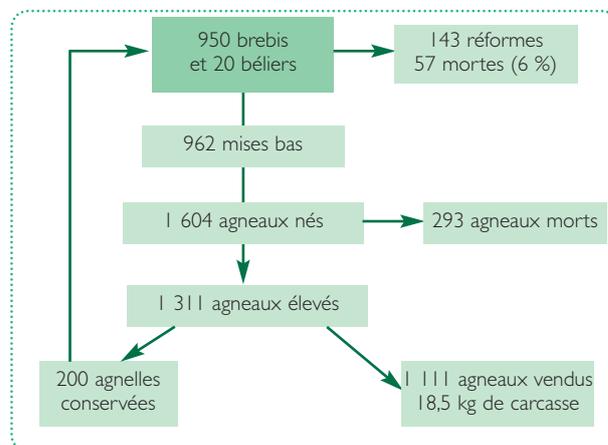
### > Résultats

Taux de mise bas	101 %
Prolificité	167 %
Mortalité agneaux	18 %
<b>Productivité numérique</b>	<b>138 %</b>
Taux de renouvellement	21 %

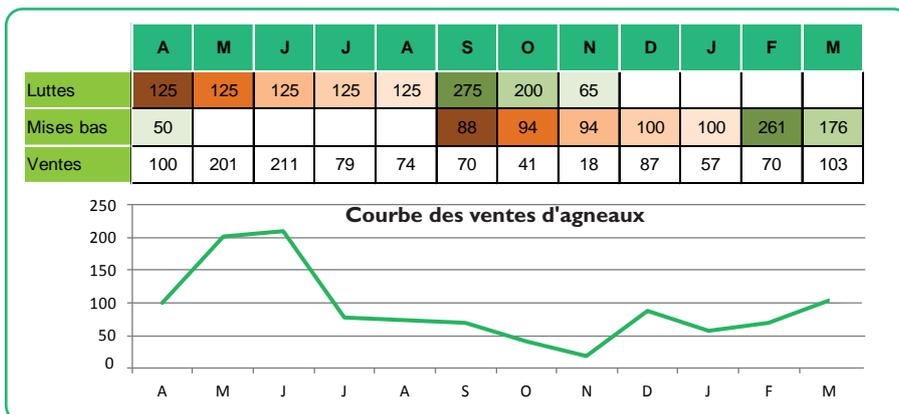
La conduite de la reproduction est basée sur un rythme d'un agnelage par an, seul le lot de septembre est accéléré avec remise des brebis en lutte "sur le lait", c'est-à-dire 6 semaines après mise bas.

Les mises bas s'étalent de novembre à avril.

### > Schéma de fonctionnement



### > Conduite de la reproduction



Les agnelles de renouvellement sont conservées sur les naissances d'octobre à février et sont mises en lutte en octobre-novembre.

## Alimentation

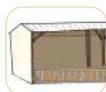
	Total (kg)	Kg/brebis	Kg/agneau	Kg/couple brebis/agneau
Ensilage de maïs (MS)	74 000	78	0	78
Ensilage d'herbe (MS)	50 000	52	0	52
Foin (MS)	127 000	118	17	134
Paille	4 000	5	0	5
<b>Total fourrage</b>	<b>255 000</b>	<b>253</b>	<b>17</b>	<b>268</b>
Céréales	113 550	47	53	120
Tourteau de soja	12 880	14	0	14
Complémentaire azoté	29 500	0	23	31
<b>Total concentrés</b>	<b>155 930</b>	<b>61</b>	<b>76</b>	<b>165</b>
% concentré prélevé	72			
Concentré/kg carcasse produit	6,4			

La consommation globale ramenée à la brebis est de 268 kg de MS de fourrage dont 50 % foin, 30 % ensilage de maïs et 20 % ensilage d'herbe. Celle des concentrés est de 165 kg, dont 72 % autoconsommés. Consommation des agneaux : 76 kg de concentrés.

La consommation globale est de 6,4 kg de concentré par kg de carcasse d'agneau produit.

## ORGANISATION DU TRAVAIL

### Les bâtiments



- Bergerie :
  - . 500 places + 500 agneaux sevrés
  - . 1 700 m<sup>2</sup>
  - . 500 places de cornadis
  - . 250 brebis logés sous un tunnel (400 m<sup>2</sup>)
  - . distributeur de concentré automoteur

**79 % des brebis sont logées**  
**Total : 2,2 m<sup>2</sup>/brebis**

- Hangar :
  - . 520 m<sup>2</sup>
- Stockage concentré :
  - . 3 cellules de 350 qx
  - . 2 silos de 6 tonnes
- Parc de tri

### Le foncier



- 17 km de clôtures

### Le travail d'astreinte



- 2 900 heures (2 500 à 3 500), soit 3,1 h/brebis et 2,2 h/agneau élevé

### Le travail de saison



- 195 jours, dont 75 pour le troupeau, 95 pour la SFP et 25 pour les céréales

### Les pointes de travail



- Ce système se caractérise par un volume de travail relativement important et sans véritable temps mort, avec des mises-bas de septembre à avril. La taille du troupeau génère de nombreuses interventions, mais la rentrée au sevrage des agneaux d'herbe permet de limiter le nombre de traitements.

### Le matériel



- En propriété :
  - . 3 tracteurs (4 RM 85 cv et 75 cv 2 RM 65 cv) et chargeur frontal
  - . véhicule utilitaire + quad
  - . remorque
  - . désileuse-pailleuse
  - . ordinateur et chien de troupeau
- En co-propriété :
  - . round-baller
  - . faneuse
  - . andaineur
- En CUMA :
  - . charrue
  - . combiné de semis direct et semoir de précision
  - . épandeur engrais 18 m
  - . pulvérisateur 1 200 l
  - . épandeur fumier 12 T
  - . faucheuse conditionneuse
  - . gyrobroyeur
  - . plateau à balles rondes
  - . benne monocoque 10 T
- A l'entreprise :
  - . ensilage
  - . moisson

### Pour en savoir plus

#### Coordination

Vincent Bellet  
 Bretagne, Pays de la Loire, Poitou-Charentes,  
 Tel : 05 49 44 74 94  
 @ : vincent.bellet@idele.fr

#### Réseau ovins viande

Nathalie Augas  
 Charente  
 Tél : 05 45 84 09 28  
 @ : nathalie.augas@charente.chambagri.fr

Chambre d'Agriculture  
 Deux-Sèvres  
 Tél : 05 49 77 15 15  
 @ : accueil@deux-sevres.chambagri.fr

Chambre d'Agriculture  
 Vienne  
 Tél : 05 49 44 74 74  
 @ : accueil@vienne.chambagri.fr

Gilles Clénet  
 Loire-Atlantique  
 Tél 02 53 46 60 01  
 @ : gilles.clenet@loire-atlantique.chambagri.fr

Laurent Fichet  
 Maine-et-Loire, Mayenne et Sarthe  
 Tél : 02 41 33 61 00  
 @ : laurent.fichet@maine-et-loire.chambagri.fr

Stéphane Migné  
 Vendée  
 Tél : 02 51 36 82 77  
 @ : stephane.migne@vendee.chambagri.fr

Alain Gouédard  
 Bretagne  
 Tél : 02 23 48 26 92  
 @ : alain.gouedard@ille-et-vilaine.chambagri.fr

### LES RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Les Réseaux d'Élevage sont un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs des Chambres d'Agriculture et de l'Institut de l'Élevage.

### LES PARTENAIRES FINANCEURS

Ce document a reçu l'appui financier du Casdar, du Conseil Régional des Pays-de-la-Loire et de FranceAgriMer.



Novembre 2013

Document édité par l'Institut de l'Élevage - 149 rue de Bercy - 75595 Paris CEDEX 12  
 www.idele.fr - PUB IE : 00 12 55 024

# Cas-type S3

## SPÉCIALISÉ INTENSIF - Grand troupeau

2 personnes - 105 ha - 950 brebis - Productivité 1,4 - 11 brebis/ha SFP

75 % des lactations et 100 % de l'engraissement des agneaux en bergerie,  
30 % de maïs ensilage dans les fourrages stockés, céréales autoconsommées  
et achat de complémentaire azoté pour les agneaux

### LES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES EN CONJONCTURE 2012

% /PB	LES PRODUITS	209 190 €
74 %	<b>Ovins viande</b>	<b>153 885 €</b>
	<b>Ventes</b>	<b>135 875 €</b>
	1 111 agneaux lourds de bergerie de 18,5 kg C. à 6,07 €/kg	124 760 €
	143 brebis de réforme à 65 €	9 295 €
	4 béliers de réforme à 75 €	300 €
	1 900 kg de laine à 0,80 €/kg	1 520 €
	<b>Achat d'animaux</b>	<b>- 2 700 €</b>
	6 béliers achetés à 450 €	- 2 700 €
	<b>Aides</b>	<b>20 710 €</b>
	Prime à la brebis : 950 têtes à 21,80 €	20 710 €
11 %	<b>Grandes cultures</b>	<b>23 160 €</b>
	Cession interne au troupeau : 1 135 q à 20,00 €	22 700 €
	Cession interne de semences	460 €
15 %	<b>Autres aides</b>	<b>32 143 €</b>
	Aides découplées : 105 ha à 297 €	31 140 €
	Franchise de modulation	1 000 €

% /PB	LES CHARGES	141 335 €
37 %	<b>Charges opérationnelles</b>	<b>78 285 €</b>
	<b>Troupeau</b>	<b>65 €/brebis 61 680 €</b>
	Concentrés	43 €/brebis 41 010 €
	Frais divers d'élevage	15 €/brebis 13 070 €
	Frais vétérinaires	7 €/brebis 7 600 €
	<b>Surface fourragère</b>	<b>133 €/ha 11 340 €</b>
	Engrais et amendements	79 €/ha 6 720 €
	Semences	42 €/ha 3 610 €
	Phytosanitaires	8 €/ha 700 €
	Fournitures pour fourrages	4 €/ha 310 €
	<b>Productions végétales</b>	<b>263 €/ha 5 265 €</b>
	Engrais et amendements	89 €/ha 1 775 €
	Phytosanitaires	89 €/ha 1 770 €
	Semences	86 €/ha 1 720 €
30 %	<b>Charges de structure</b>	<b>62 750 €</b>
	hors amortissements et frais financiers	
	Main-d'oeuvre (MSA + salaires)	122 €/ha SAU 12 850 €
	Foncier	121 €/ha SAU 12 660 €
	Matériel	210 €/ha SAU 22 065 €
	Bâtiments et installations	14 €/ha SAU 1 455 €
	Autres charges	131 €/ha SAU 13 720 €

**33 % EXCÉDENT BRUT d'EXPLOITATION 68 150 €**

**ANNUITÉS 26 310 €**

**AMORTISSEMENTS FRAIS FINANCIERS 19 460 € 6 170 €**

**DISPONIBLE POUR EXPLOITANT ET L'AUTOFINANCEMENT 41 840 €**

**RÉSULTAT COURANT 42 520 €**

### QUELQUES INDICATEURS ÉCONOMIQUES

Indicateurs Exploitation		Indicateurs Atelier (950 brebis)	
Produit brut/UMO	104 590 €	Produit Brut/brebis	162 €
EBE/PB	33 %	Alimentation directe/brebis	43 €
EBE/UMO	34 250 €	Alimentation directe/kg carcasse	1,7 €
Revenu agricole/UMO	21 260 €	Surface fourragère/ha	133 €
Charges de structure totales/ha	842 €	Surface fourragère/brebis	12 €
Charges de mécanisation totales/ha	282 €	Frais d'élevage/brebis	22 €
Annuités/EBE	38 %	Marge brute/produit	53 %
Marge de sécurité/EBE	9 %	Marge brute/brebis	85 €
		EBE/brebis	72 €

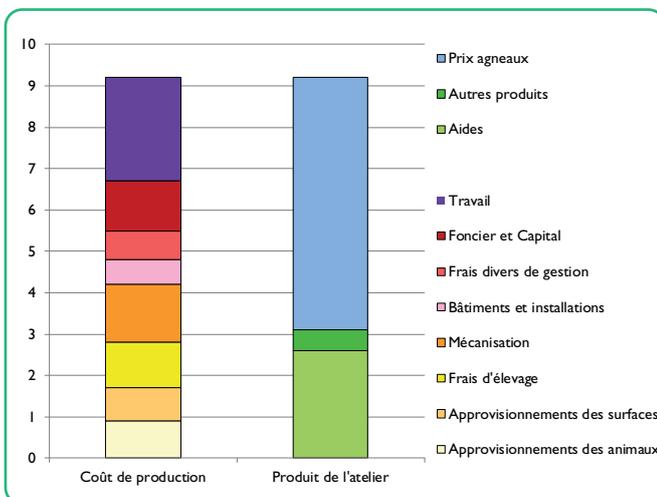
## COÛT DE PRODUCTION

<b>Produit ovin</b>	<b>9,2 €</b>
Ventes	6,1 €
Autres produits	0,5 €
Aides	2,6 €

<b>Coût de production</b>	<b>9,2 €</b>
Aliments	0,9 €
Frais surfaces	0,8 €
Frais élevage	1,1 €
Mécanisation	1,4 €
Bâtiments	0,6 €
Frais divers & gestion	0,7 €
Foncier et capital *	1,2 €
Travail **	2,5 €

\* Rémunération capital : 2,3 %  
 \*\* Rémunération : 1,5 SMIC/UMO

kg vendus/UMO ov	10 300 kgc
------------------	------------



Prix de revient pour 1,5 SMIC	6,1 €
Rémunération permise	1,5 SMIC

## CAPITAL ET INSTALLATION

Investissements nécessaires	377 K€
- Bâtiments et équipements	151 K€
- Matériel et divers	78 K€
- Cheptel	104 K€
- Stocks alimentaires	45 K€

Par rapport à une valeur de construction ou d'achat, des décotes de 35 % pour les bâtiments et de 40 % pour le matériel ont été appliquées, correspondant à la présence d'équipements amortis ou encore à un âge moyen de 3 ans.

## FINANCEMENT ET RESULTATS

	Installation**	Croisière
Emprunts LMT (soit en %)*	130 K€ (69 %)	189 K€ (50 %)
Taux moyen	3 %	5 %
Durée moyenne	10 ans	10 ans
Capitaux propres	59 K€ (31 %)	189 K€ (50 %)
EBE	34 K€	68 K€
Annuités	15 K€	26 K€
Annuités/EBE	45 %	38 %
Disponible pour vivre et investir	18 K€	42 K€
Prélèvements	15 K€	36 K€
Marge de sécurité/EBE	10 %	9 %

\* en % du capital d'exploitation = investissements nécessaires

\*\* reprise de 50 % du capital avec 50 % de l'EBE

## SENSIBILITE DU SYSTEME

PN : +/- 0,15	9 420 €
Prix : +/- 0,30 €/kg carcasse	4 750 €
Concentré : +/- 0,15 €/kg carcasse	2 800 €

### Pour en savoir plus

#### Coordination

Vincent Bellet  
 Bretagne, Pays de la Loire, Poitou-  
 Charentes,  
 Tél : 05 49 44 74 94  
 @ : vincent.bellet@idele.fr

#### Réseau ovins viande

Nathalie Augas  
 Charente  
 Tél : 05 45 84 09 28  
 @ : nathalie.augas@charente.chambagri.fr

Chambre d'Agriculture  
 Deux-Sèvres  
 Tél : 05 49 77 15 15  
 @ : accueil@deux-sevres.chambagri.fr

Chambre d'Agriculture  
 Vienne  
 Tél : 05 49 44 74 74  
 @ : accueil@vienna.chambagri.fr

Gilles Clénet  
 Loire-Atlantique  
 Tél 02 53 46 60 01  
 @ : gilles.clenet@loire-  
 atlantique.chambagri.fr

Laurent Fichet  
 Maine-et-Loire, Mayenne et Sarthe  
 Tél : 02 41 33 61 00  
 @ : laurent.fichet@maine-et-  
 loire.chambagri.fr

Stéphane Migné  
 Vendée  
 Tél : 02 51 36 82 77  
 @ : stephane.migne@vendee.chambagri.fr

Alain Gouédard  
 Bretagne  
 Tél : 02 23 48 26 92  
 @ : alain.gouedard@ille-et-  
 vilaine.chambagri.fr

### LES RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Les Réseaux d'Élevage sont un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs des Chambres d'Agriculture et de l'Institut de l'Élevage.

### LES PARTENAIRES FINANCEURS

Ce document a reçu l'appui financier du Casdar, du Conseil Régional des Pays-de-la-Loire et de FranceAgriMer.



Novembre 2013

Document édité par l'Institut de l'Élevage - 149 rue de Bercy - 75595 Paris CEDEX 12  
 www.idele.fr - PUB IE : 00 12 55 024